

Questions orales

[Français]

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, cela fait plusieurs fois que les Serbes promettent de relâcher les Casques bleus, et ça ne se produit toujours pas.

● (1430)

Doit-on comprendre que les Serbes bosniaques ne consentent pas à libérer les Casques bleus pris en otage parce que l'ONU refuse de s'engager à ce que l'OTAN ne procède pas à de nouveaux raids aériens contre eux?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, je reconnais, comme le député, qu'il est très frustrant de se faire dire constamment la même chose par les Serbes bosniaques. Ils nous avaient dit cela vendredi, quand M. Akashi, le représentant du secrétaire général, a négocié avec les dirigeants une entente à l'issue de laquelle seules quelques personnes ont été relâchées. J'espère que ces dernières négociations porteront fruit.

En ce qui concerne l'aspect plus précis des frappes aériennes de l'OTAN, je voudrais rappeler que l'OTAN a convenu d'un plan à ce sujet le printemps dernier. Le Canada est signataire de ce plan et l'on peut recourir à des frappes aériennes quand il y a entente aux deux niveaux, c'est-à-dire quand le commandant au sol préconise l'utilisation de telles mesures et que l'OTAN et, bien entendu, le représentant des Nations Unies, M. Akashi, sont d'accord.

* * *

LE QUÉBEC

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, en réponse au chef du Parti réformiste, la vice-première ministre a dit grosso modo que le gouvernement comptait poser une question précise sur l'unité du Canada ou la séparation du Québec.

Devons-nous comprendre que le gouvernement fédéral a l'intention de poser clairement à la population du Québec et à celle du Canada sa propre question sur la séparation?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Le leader parlementaire du Parti réformiste, son chef et d'autres députés de son parti s'engagent dans une voie très dangereuse lorsque, à un moment très crucial de l'histoire du Canada, ils cherchent davantage à s'attaquer au gouvernement fédéral qu'aux séparatistes.

Ce que j'ai dit en réponse à la question du chef du Parti réformiste, c'est que nous ne nous laisserons pas entraîner à faire des conjectures. Le prétendu projet de loi que le premier ministre du Québec a déposé devant la population québécoise aujourd'hui n'est pas une mesure législative légitime, car la question n'a pas été posée. La question clé que nous poserons sans cesse à la

population québécoise au cours des prochains mois est celle-ci: «Voulez-vous vous séparer du Canada ou y demeurer?»

Nous sommes persuadés que si nous travaillons de concert avec tous les députés de la Chambre, avec le Parti réformiste, avec le Parti conservateur et avec le Nouveau Parti démocratique, la cause du fédéralisme l'emportera, car les Québécois veulent être des partenaires à part entière dans la fédération canadienne.

M. Stephen Harper (Calgary-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, je me réjouis que la vice-première ministre nous ait transmis deux renseignements intéressants. Tout d'abord, elle et son gouvernement accepteront de collaborer avec tous les partis fédéralistes. Ensuite, elle estime que le projet de loi qu'a déposé aujourd'hui le premier ministre du Québec n'est pas légitime.

Le gouvernement du Canada a-t-il donc l'intention de préciser clairement au gouvernement du Québec et à M. Parizeau que le Parlement fédéral a une compétence et un pouvoir législatif exclusifs dans des secteurs comme les frontières, les questions autochtones, la citoyenneté, la monnaie, les traités internationaux et les programmes fédéraux de retraite? Est-ce là l'intention du gouvernement, et la vice-première ministre compte-t-elle exprimer clairement cette opinion à M. Parizeau?

[Français]

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous allons exprimer à M. Parizeau, c'est que s'il avait vraiment le courage de ses convictions, il aurait eu le courage de poser la vraie question qui est: Est-ce qu'il veut se séparer oui ou non?

Le fait qu'il ne l'a pas posée, le fait qu'il a déposé des livres et des études de commissions, c'est parce qu'il n'a pas l'assurance qu'il va gagner. Nous sommes convaincus que les Québécois vont voter oui pour le Canada.

* * *

LA MIL DAVIE

M. Michel Guimond (Beauport—Montmorency—Orléans, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie. On apprend ce matin que les sous-ministres des Transports et de l'Industrie des gouvernements du Québec et d'Ottawa se rencontreront demain, ici même à Ottawa, sur l'avenir du dernier grand chantier maritime du Québec, MIL Davie, qui est menacé de fermeture.

Le ministre peut-il nous dire quel mandat il a donné aux hauts fonctionnaires quant aux gestes à poser par son gouvernement pour venir en aide au chantier MIL Davie?

● (1435)

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué plusieurs fois ici à la Chambre, je crois que la première chose, pour MIL Davie, est de compléter un plan d'entreprise, accepté et appuyé par leur actionnaire, qui est le gouvernement du Québec, et que ce plan soit aussi accepté par les employés de MIL Davie.